



TDFC

Numéro de référence : 04162214301E14

Scénario : ENT-PED-IN-TD2401

Date de préparation : 16/04/2024 22:14

Référence du message : INFENT -IDF-000000676168-0-0

Déclarant	448930263 5ème PLANETE 149, Avenue du Maine 75014 PARIS
Rédacteur	81158619700022 ENT_EDI_TDFC GREBAUX ETIENNE 2, lieu dit LUCASIERE PREPOTIN 61190 TOUROUVRE AU PERCHE
Emetteur	81158619700022 GREBAUX ETIENNE 2, lieu dit LUCASIERE PREPOTIN 61190 TOUROUVRE AU PERCHE
Récepteur	3090007 TDNIM 242, RUE CLAUDE NICOLAS LEDOUX VILLE ACTIVE 30900 NIMES
Récepteur final	DGI_EDI_TDFC

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

F-IDENTIF_R1

SIREN 448930263

Code activité (NAF)

Désignation et adresse

5ème PLANETE

149 , Avenue du Maine

75014 PARIS

Téléphone

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF)	IS1
Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal :	RS
Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant :	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration :	NOR

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N :	01/01/2023	
Date de clôture de l'exercice ou période N :	31/12/2023	
Durée de l'exercice ou période N :	12	
Date d'arrêté provisoire des comptes :		
Date de clôture de l'exercice ou période N-1	31/12/2022	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
Durée de l'exercice ou période N-1 :	12	(si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

MONNAIE

Code monnaie EUR

Désignation du conseil

1 - BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2024

Désignation de l'entreprise5ème PLANETE

Néant

Adresse de l'entreprise5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

							Exercice N clos le 31/12/2023		Exercice N-1	
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012					
		Autres*	014	737 788,00	016	702 784,00		35 004,00		
	immobilisations corporelles*		028	6 053,00	030	6 053,00				
	immobilisations financières* (1)		040		042					
	Total I (5)		044	743 841,00	048	708 837,00		35 004,00		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052				
Marchandises *			060		062					
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
Créances (2)		Clients et comptes rattachés*	068	13 842,00	070			13 842,00		
		Autres* (3)	072		074					
Valeurs mobilières de placement		080		082						
Disponibilités		084	4 738,00	086			4 738,00			
Charges constatées d'avance*		092		094						
Total II		096	18 580,00	098			18 580,00			
Total général (I + II)			110	762 421,00	112	708 837,00		53 584,00		
PASSIF							Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	50 604,00		
	Écarts de réévaluation						124			
	Réserve légale						126	1 466,00		
	Réserves réglementées*						130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131		132			
	Report à nouveau						134	(89 277,00)		
	Résultat de l'exercice						136	1 968,00		
	Subventions d'investissement						137			
	Provisions réglementées						140			
	Total I						142	(35 239,00)		
Provisions pour risques et charges						Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	10 000,00		
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166			
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	3 994,00	172	12 205,00		
	Comptes courants d'associés						173	66 618,00		
	Autres dettes						175			
	Produits constatés d'avance						174			
Total III						176	88 823,00			
Total général (I + II + III)							180	53 584,00		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise : 448930263 - 5ème PLANETE

Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N		Exercice N-1	
RODUTS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210						
	Production vendue	biens	et livraisons		215		214						
		services*	intracommunautaires		217		218	42 640,00					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222						
	Production immobilisée*						224						
	Subventions d'exploitation reçues						226						
	Autres produits						230	0,00					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	42 640,00					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234						
	Variation de stock (marchandises)*						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	104,00					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240	0,00					
	Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :		immobilier :		242	1 518,00					
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*	243		78,00	244	165,00					
	Rémunérations du personnel*						250	24 779,00					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	10 928,00					
	Dotations aux amortissements*						254	3 178,00					
			dont amortissement du fonds de commerces				255						
	Dotations aux provisions						256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
	Total des charges d'exploitation (II)						264	40 672,00					
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	1 968,00					
Produits financiers (III)							280						
Produits exceptionnels (IV)							290						
Charges financières (V)							294						
Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300							
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348										
Impôts sur les bénéfices* (VII)							306						
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	1 968,00					
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312	1 968,00	314	0,00			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*							316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles							318					
	Provisions non déductibles*							322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)							324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997					
	Entreprise nouvelles (44.sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987			342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992											
	ZFANG 44 quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344			350					
	Créance due au report en arrière du déficit							346					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)							655					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)							643					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)							645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)							647					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)							648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)							641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)							990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)							649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS , Bénéfice col. 1, Déficit col. 2							352	1 968,00	354	0,00			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)							356					
	Déficits antérieurs reportables :*		111 593,00	dont imputés sur le résultat :				360	1 968,00				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION Bénéfice col. 1, Déficit col. 2							370	0,00	372	0,00			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)
Extension

DGFIP N° 2033-B 2024

5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

B - RÉSULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--

Divers à déduire

Libellé	Montant

TOTAL	
-------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
----------------------	--

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS PLUS-VALUES - MOINS-VALUES												DGFIP N° 2033-C 2024				
Désignation de l'entreprise :				5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS								Néant ☐				
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *				
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406						
		Autres		410	737 788,00	412		414		416	737 788,00					
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426							
	Constructions		430		432		434		436							
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446							
	Installations générales agencements divers		450	6 053,00	452		454		456	6 053,00						
	Matériel de transport		460		462		464		466							
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476							
Immobilisations financières				480		482		484		486						
TOTAL				490	743 841,00	492		494		496	743 841,00					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																
Fonds commercial				495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles				500	699 607,00	502	3 178,00	504		506	702 785,00					
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516							
	Constructions		520		522		524		526							
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532		534		536							
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540	6 053,00	542		544		546	6 053,00						
	Matériel de transport		550		552		554		556							
	Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566							
TOTAL				570	705 660,00	572	3 178,00	574		576	708 838,00					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.				1		2		3		4		5				
				6		7		8		9		10				
Immobilisation	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
									Court terme *		Long terme					
	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)		19 % (6)		15 % ou 12,8 % (7)		0 % (8)	
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579			Régularisations	590		583		594		595		
TOTAL								596		585		597		599		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS -
AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFIP N° 2033-D 2024

Désignation de l'entreprise : 5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immo. incorp.	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques mat. et outillage	730		735
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Report du total des extensions		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982 111 593,00
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter
Déficits imputés		983 1 968,00
Déficits reportables		984 109 625,00
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870 109 625,00
III DIVERS		
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		380
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		274 8 201,00
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 264,00
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2024

Désignation de l'entreprise : 5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

Néant ☐

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	1,00
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	42 640,00
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	42 640,00

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	104,00
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	1 518,00
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	1 622,00

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	41 018,00
-----------------------------	-----------------------------	-----	-----------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).					117			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)								
Mono-etablissement au sens de la CVAE					020	<table border="1"><tr><td></td><td></td></tr></table>		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)					022			
Effectifs au sens de la CVAE					023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)					026			
Période de référence			du	024	au	160		
Date de cessation					186			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F 2024

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023 Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 5ème PLANETE

ADRESSE (voie) 5ème PLANETE; 149 , Avenue du Maine; 75014 PARIS

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5,00	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	16 868,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre M Nom patronymique Arnaud Prénom(s) BOLAND

Nom marital % de détention 25,99 Nb de parts ou actions 4 384,00

Naissance : Date 03/08/1951 N° Département 75 Commune PARIS Pays

Adresse : N° 132 Voie RUE DU CHATEAU

Code postal 75014 Commune PARIS Pays

Titre MME Nom patronymique Cathy Prénom(s) COOPMAN

Nom marital % de détention 11,26 Nb de parts ou actions 1 900,00

Naissance : Date 23/04/1970 N° Département 80 Commune AMIENS Pays

Adresse : N° 9 Voie RUE VICTOR GELEZ

Code postal 75011 Commune PARIS Pays

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F 2024

EXERCICE CLOS LE Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5,00	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	16 868,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2033-F 2024

EXERCICE CLOS LE Néant

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5,00	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	16 868,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	MME	Nom patronymique	Valéria	Prénom(s)	SELINGER
Nom marital		% de détention	11,26	Nb de parts ou actions	1 900,00
Naissance :	Date 19/10/1966	N° Département	B1657	Commune	BUENOS AIRES
		Pays	AR		
Adresse :	N° 7	Voie	RUE DU FAUBOURG ST MARTIN		
	Code postal 75010	Commune	PARIS	Pays	

Titre		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
		Pays			
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune		Pays	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

DGFIP N° 2033-G 2024

EXERCICE CLOS LE Néant ☒

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	



DGFIP N° 2065 2024

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe									
Si PME innovantes cocher la case ci-contre													
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société: 5ème PLANETE						SIRET	448930263						
Adresse du siège social:						Ancienne adresse en cas de changement:							
REGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:													
SIRET													
B ACTIVITE													
Activités exercées		PRODUCTION DE FILMS DOCUMENTAIRES				Si vous avez changé d'activité, cochez la case							
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0,00		Bénéfice imposable à 15%		0,00					
		Déficit		0,00		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%							
		PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quindecies)							
						Autres PV imposables à 19%							
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches													
Entreprises nouvelles art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes				Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies					
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies				Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies				Société d'investissement immobilier côtée					
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies				Zone franche urbaine				Zone de revitalisation rurale art. 44 quindecies					
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser art.44 duodecies					
				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%									
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :										Dans le secteur productif, art. 244 quater W			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)													
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%													
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ													
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %													
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC													
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :													
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :													
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :													
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :													
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays													
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé		CIEL COMPTA							
ECF				Désignation du prestataire									
Nom et adresse du comptable:						Nom et adresse du conseil:							
S/I : (Société/Indépendant)						I GREBAUX Etienne							
Tél :						0 , Lieu dit : LA LUCASIERE; PREPOTIN; 6119C Tél :							
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:													
Visa : CGA				Visa : Viseur conventionné				N° d'agrément :					
Nom :				Tél :									
Adresse :													

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

5^{ème} PLANETE
Société à Responsabilité Limitée (SARL)
Au capital de 50.604,00 euros
SIEGE SOCIAL : 149 avenue du Maine
75014 PARIS

RCS PARIS B 448 930 263 00018

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 juin 2024

L'an deux mille vingt et quatre

Le 28 juin à 10 heures,

Les associés porteurs de parts de la société 5^{ème} PLANETE, société à responsabilité limitée au capital de 50.604,00 euros divisé en 16.868 parts de 3,00 euros chacune, dont le siège social est au **149 avenue du Maine à PARIS 75014** se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation du gérant, audit siège social.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent en entrant en séance.

Tous les associés étant présents, l'assemblée représentant la majorité requise est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur toutes les questions figurant à l'ordre du jour.

La réunion est présidée par Monsieur Arnaud BOLAND, gérant.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- 1°) La feuille de présence de l'Assemblée,
- 2°) Les rapports du gérant,
- 3°) Le texte des résolutions soumises à l'approbation des associés,
- 4°) Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- Rapport du Gérant sur l'activité de la société au cours de l'exercice 2023,
- Rapport du Gérant sur les opérations visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966,
- Examen des comptes annuels au 31 Décembre 2023
- Approbation des comptes annuels au 31 Décembre 2023
- Affectation des résultats,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Lecture est ensuite donnée des rapports du gérant, puis le Président offre la parole à tout associé qui désirerait la prendre.

Après échange d'observations, le Président fournit les précisions supplémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne acte au Gérant du rapport spécial, qui lui a été présenté en application de l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966.

Cette résolution est adoptée par les associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve expressément l'affectation du résultat telle qu'elle est proposée par le Gérant :

Le bénéfice net de l'exercice de 1968 euros est versé en report à nouveau pour la totalité. La société est à l'équilibre pour cette année et a décidé de poursuivre son activité. D'autre part la société dispose de compte courant que nous pourrions intégrer au capital si nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités, dépôts ou publicités légaux.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du Jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Le Président déclare la séance levée à 11 heures

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Gérant.

LE GERANT